

COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION

GROUPE DE TRAVAIL « SECURITE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT » (GTSE)

**- Relevé de décisions de la séance du jeudi 19 juin 2014 -
Annule et remplace le relevé adressé le 26/06/2014**

Le GTSE a réuni 14 personnes : Direction de la mer (1), Guyane Nature Environnement (1), WWF (1), DEAL (4), Shell (2), MRSC (1), CCI (1), OSL (1), AEM (1), CSC (1).

Les points suivants, détaillés dans la suite du présent relevé de décisions, étaient à l'ordre du jour :

- Avancement de l'instruction des demandes de permis exclusifs de recherche d'hydrocarbures (PERH) au large de la Guyane ;
- Avancement de l'appel d'offre « étude mangrove » ;
- Étude bibliographique sur l'impact des activités pétrolières sur les cétacés ;
- Exercices POLMAR.
- Divers

Le compte-rendu de la précédente séance du GTSE n'a pas appelé d'observations de la part des participants.

I- Avancement de l'instruction des demandes de permis exclusifs de recherche d'hydrocarbures (PERH) au large de la Guyane

Deux secteurs ont fait l'objet de demande de PERH au large de la Guyane :

- le secteur dit « SHELF » pour le plateau continental, compris entre le littoral et le permis dit « Guyane maritime » ;
- et le secteur dit « Guyane Maritime UDO » au nord du PERH dit « Guyane maritime » situé sur le domaine maritime profond.

Le 1er a fait l'objet d'une demande initiale de TOTAL et de 4 demandes en concurrence formulées par WESSEX SATURN, SHELL E&P France, HARDMAN Petroleum France (HPF) et TINAMOU.

Le 2ème a fait l'objet d'une demande initiale de TOTAL et de 3 demandes en concurrence par SHELL E&P France, TINAMOU Cayenne Limited et ESSO Guyane France E&P.

Le 22 mai 2014 le permis dit « SHELF » a été retenu pour le consortium regroupant TOTAL et HPF et le permis dit « UDO » pour le consortium regroupant TOTAL et ESSO Guyane France E&P suite aux 2 lettres d'acceptation préalable (LAP) des parties prenantes des consortiums.

Ces 2 LAP proposent la mise en œuvre d'un Projet d'Implication Territorial qui visera, dès la phase exploration, à impacter positivement et durablement le tissu économique local et l'emploi.

A la suite de quoi a été mise en place la consultation du public ; elle a commencé le 3 juin pour se terminer le 24 juin 2014.

Les éléments principaux de ces dossiers ont été consultables à l'adresse suivante : <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr> où le public a pu également déposer ses observations. En local, les dossiers complets étaient consultables à la DEAL de Guyane située rue du vieux port à Cayenne (tel : 05 94 39 80 00).

Après la prise en compte des avis issus de cette consultation suivra la saisine du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGIET) avant proposition de signature des ministres concernés, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et Ministère de l'économie, du redressement productif et du numérique (MERPNI).

Concernant le PERH dit « SHELF », afin de préserver la pêche côtière, la limite du PERH a été reculée à 20 milles nautiques au lieu de 12 milles prévus initialement.

Le préfet a reçu les professionnels de la pêche semaine 24 et leur a présenté les propositions de la DGEC. Le retour de cette réunion n'est pas disponible pour l'heure.

A la question concernant la suite de l'octroi des permis il a été répondu que les bénéficiaires devront présenter un dossier de demande d'ouverture des travaux (DOT) pour les travaux de sismique et un dossier de demande de type autorisation d'ouverture des travaux pour les travaux de forage > 100 m, avec étude d'impact, étude de danger et enquête publique, conformément aux décrets 2011- 2018 et 2019 du 29 décembre 2011.

II- État d'avancement de l'appel d'offre « étude mangrove »

Le marché a été lancé le 23 mai 2014 avec clôture prévue le 23 juin 2014.

LA DEAL a rappelé les conditions d'attribution du marché.

Le GTSE sera informé de la suite donnée

Pour mémoire, le financement est assuré par le consortium dirigé par SHELL.

III - Étude bibliographique sur l'impact des activités pétrolières sur les cétacés

Il est rappelé que cette étude a été commandée par la DEAL.

Mme Claire PUSINERI, représentante de l'association Ocean, Science & Logistic (OSL) a présenté le diaporama ci-joint qui rend compte d'une synthèse bibliographique et restitue l'impact des activités pétrolières sur les cétacés en Guyane. Cette étude met en exergue les enjeux (population sédentaire ou non, ...) et la sensibilité des différentes espèces aux ondes sismiques pour aboutir à une évaluation des risques pour les cétacés et des recommandations basées sur la connaissance des pratiques dans le monde

Mme Claire PUSINERI a indiqué que ce travail a été réalisé en collaboration avec l'université de La Rochelle.

La discussion qui a suivi cette présentation a été l'occasion de préciser le déroulement dans le temps des opérations de sismique, d'évoquer la problématique concernant la période du passage des baleines à bosse (10 baleines à bosses ayant été observées courant août jusqu'à fin décembre 2013). La discussion a également été l'occasion d'évoquer la campagne halieutique réalisée en mars 2014 dont les résultats seront disponibles d'ici la fin de l'année.

Quelques observations ont été émises et feront l'objet de modifications ou d'amendement à cette étude

IV- Exercices POLMAR.

Monsieur Thomas PAILLOUX (AEM), via le diaporama ci-joint, a présenté les exercices de lutte contre les pollutions en mer.

Il a évoqué le partenariat qui se met lentement en place avec le Brésil. Un exercice est prévu pour fin 2014. Il sera présenté lors d'un prochain GTSE, vraisemblablement en novembre.

Il a été fait appel aux bonnes volontés pour animer certains des exercices prévus.

V- Proposition d'ordre du jour pour la prochaine séance, jeudi 25 septembre 2014

- DEAL : état d'avancement de l'appel d'offre « étude mangrove » ;
- SHELL :
- Résultats de la campagne halieutique « Acoupa » / comparaison avec résultats de la campagne précédente ;
- Commentaire sur les données sismiques ;
- AEM : point sur la conférence maritime régionale ;
- DEAL : point sur l'attribution des permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures (PERH).